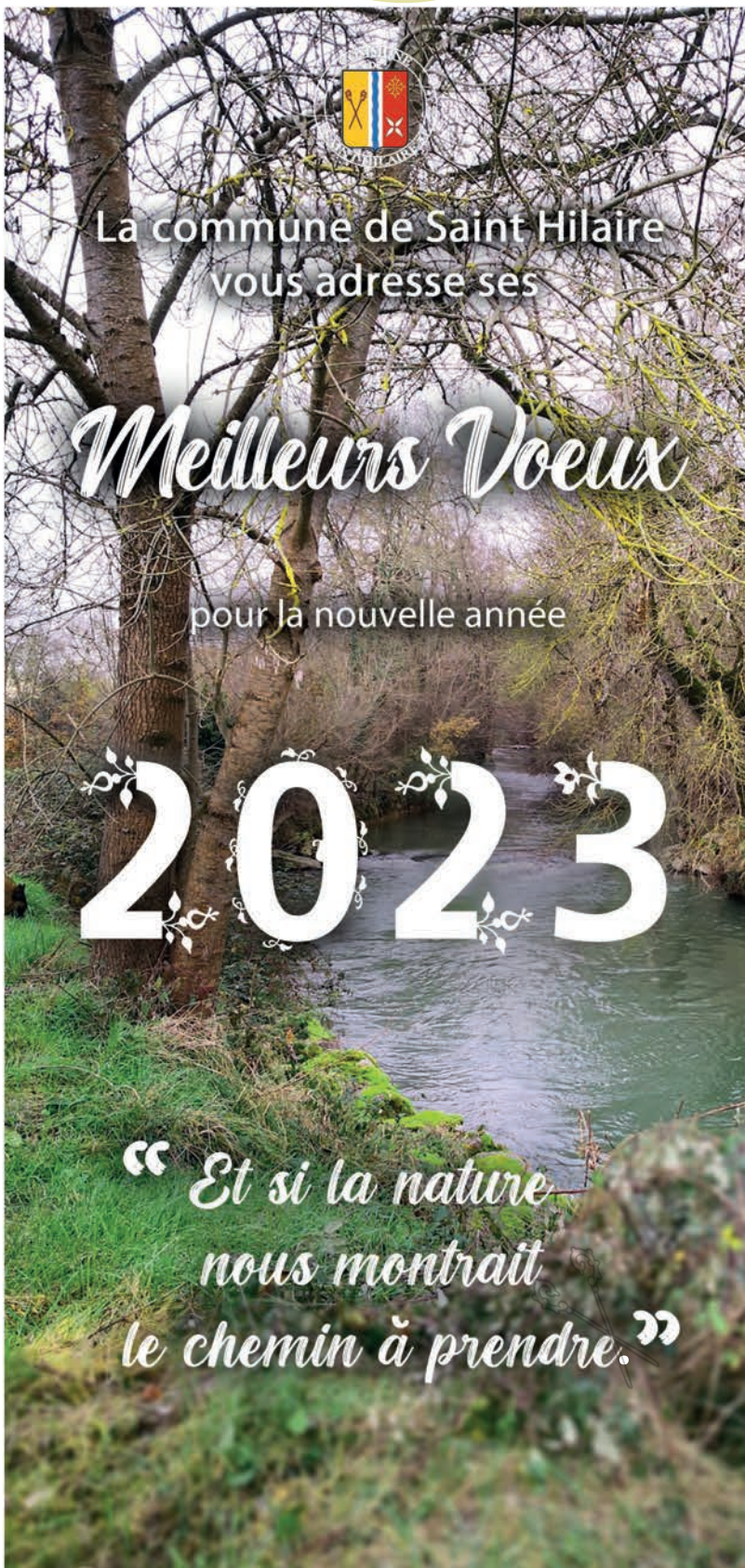




L'ÉCHO DE

SAINT HILAIRE



La commune de Saint Hilaire
vous adresse ses

Meilleurs Voeux

pour la nouvelle année

2023

*“ Et si la nature
nous montrait
le chemin à prendre.”*



Mairie de Saint-Hilaire - 5 place des Troubadours - 31410 Saint Hilaire

Le sentier du bord de Louge



SOMMAIRE

Édito.....2

École.....3

Travaux.....4-5

Vie Municipale..5-8



L'édito du Maire

Les faits sont là, l'année 2023 prend naissance dans un environnement économique et social difficile.

Après deux années de COVID, une nouvelle vague d'incertitudes frappe à nos portes ; la cherté de la vie et surtout l'explosion des tarifs de l'énergie épuisent les ressources des ménages tout comme celles de la commune.

Le budget communal de l'énergie a bondi de plus de 50% sur l'exercice 2022. Les bénéfices des économies déjà réalisées sur la consommation de l'éclairage public résultant du passage en éclairage « LED », ceux réalisés par le comportement vertueux des associations, des écoles, des services de la mairie, ont été annulés, emportés, dépassés par les dérives tarifaires liées au fonctionnement hautement spéculatif des marchés boursiers auxquels sont soumis les collectivités territoriales et les habitants. Les contrats gaz et électricité qui viennent d'être renouvelés ont augmentés de près de 300% !

L'accès à l'énergie est un droit vital pour vivre décemment, se chauffer, se déplacer. C'est pourquoi l'approvisionnement en énergie doit être sorti des marchés boursiers et doit être assuré par un service public au service de l'intérêt général.

Comme chacun de nous dans nos familles, la commune s'engage sur un exercice 2023 très prudent.

Les économies de fonctionnement seront de mise. L'éclairage public sera éteint de 23h à 6h dès que le syndicat d'énergies (SDEHG) aura réalisé les aménagements nécessaires. Les associations, les écoles, les services de la commune seront appelés à maintenir leurs démarches d'économies. Je remercie tous les utilisateurs des installations publiques d'avoir répondu à l'appel solennel que la municipalité leur a adressé dès la rentrée de septembre.

Ensemble nous limiterons les effets des augmentations des prix.

Ensemble nous devons être attentifs à celles et ceux qui souffriront le plus de la situation.

C'est dans la difficulté que le bien vivre ensemble prend tout son sens.

C'est dans la difficulté que le bien vivre ensemble doit s'améliorer et pourquoi pas se réinventer.

Ne pas se refermer sur soi, combattre la morosité ambiante, ne pas se résigner, participer à l'énergique vie associative de la commune, contribuer aux initiatives municipales, être acteur de la bonne marche du village, penser l'avenir en confiance, ce sont les bonnes dispositions à prendre pour chacun de nous et pour la commune qui, tout en conservant les racines, grandit et s'enrichit d'une population nouvelle porteuse de vitalité.



Prenons soin de NOUS !

Bonne année à toutes et à tous.

Inscriptions des enfants nouvellement arrivés sur la commune :

- De la Petite Section à la Grande Section:
École maternelle d'Ox à Muret, contacter la mairie de Muret,
Service éducation : 05.61.51.90.84 / 05.61.51.90.99 – inscription.scolaire@mairie-muret.fr
- Du CP au CM2 : École élémentaire Yvette Campo à Saint-Hilaire,
Contacter la directrice Mme Bertacchini : 05.61.56.89.61 ou ce.0310837s@ac-toulouse.fr

Savoir rouler à vélo

Les classes de CE2/CM1 et CM2 ont participé à un cycle vélo encadré par 3 animateurs de la Maison du Vélo de Toulouse en partenariat avec le Muretain Agglo.

Les élèves ont pu bénéficier de 4 séances durant lesquelles ils ont progressivement appris à vérifier l'état de leur matériel, à manier leur vélo, à connaître et respecter le code de la route et enfin à se déplacer en toute autonomie, seuls ou en groupe dans le village. Les apprentis cyclistes ont fait preuve de beaucoup de sérieux et d'application durant les séances, malgré quelques chutes sans gravité !

Ils ont ainsi tous obtenu le diplôme du **Savoir Rouler à Vélo** qui va devenir obligatoire avant l'entrée au collège. Ils peuvent être fiers d'eux ! Vous pouvez voir leurs progrès au quotidien car de nombreux élèves utilisent leur vélo pour aller à l'école et aussi se déplacer dans le village (utilisation du casque, respect de la signalisation...)



Espace Jeux pour les enfants

Comme attendus par les enfants, 3 nouveaux jeux ont été installés pour améliorer l'espace Jeux Enfants, proche de l'école.

L'installation d'un quatrième jeu est à l'étude dans un autre espace public.



de 1 à 12 ans



L'ECHO DE SAINT HILAIRE

Publication de la mairie de Saint Hilaire - 31410 - Tél : 05.34.46.01.90 - mairie.sthilaire31@wanadoo.fr - **Directeur de la publication** : André Morère

Conception, rédaction : Commission Dialogue Communal **Maquette et mise en page** : Commission Dialogue Communal.

Photos : Mairie - Association - Privés avec droits. **Impression** Mille et une copie - **Tirage** 800 exemplaires.

Remerciements aux élus, pour leur soutien et leur aimable participation à la réalisation de cette publication ainsi qu'aux associations - Ne pas jeter sur la voie publique

Création d'un local technique

La commune a décidé de construire un nouveau local technique dans le prolongement des vestiaires du foot.

Ce nouveau local permettra le regroupement du matériel dédié à l'entretien de la plaine sportive et de loisirs actuellement dispersé en divers lieux et notamment à l'arrière des locaux scolaires. Il s'agit également d'anticiper l'extension/rénovation de l'école qui va restructurer les locaux actuels.



Réseau Pluvial

La cour de l'école et le préau sont souvent inondés lors de pluies intenses.

Un diagnostic a été réalisé et a fait apparaître d'importants dysfonctionnements des réseaux d'évacuation des eaux pluviales.

Le préau de l'école est souvent inondé à cause d'un mauvais branchement effectué lors de la dernière extension des locaux scolaires. L'évacuation des eaux pluviales de la cour se fait par une longue conduite qui rejoint le réseau pluvial du village situé le long du terrain de pétanque.

La conduite a été découverte et le constat d'une obstruction totale par les racines des arbres oblige à repenser le système d'évacuation.

Les études pour la rénovation des réseaux sont en cours.



La commune amie des arbres !

L'année 2023 sera l'année du développement durable et de la nature.

Pour s'engager résolument dans cette démarche la commune va planter cet hiver, 5 Sophoras et 3 érables autour de la salle polyvalente, 23 mûriers-platanes autour du parking de la même salle et 3 chênes autour du bassin de rétention des eaux pluviales situé à l'arrière de la rue du Pastel et de la rue des Capitouls.

Un Ginkgo-Biloba sera planté entre les terrains de tennis et du foot en remplacement de celui qui a été saccagé cet été, par des fêtards inconscients.

Ainsi la commune respecte son engagement à remplacer les arbres abattus pour des raisons de sécurité et de maladie ou vandalisés.

34 arbres remplaceront les 7 arbres abattus !

Piste cyclable

Le chantier de la piste cyclable se poursuit sur Saint-Hilaire en janvier pour relier la rue de l'Oraison au tracé existant le long de la Louge, jusqu'à Ox Literie.

A cette occasion, l'ancien pont de briques situé sur ce parcours sera réhabilité et mis en valeur.

Fin des travaux sur ce tronçon au printemps 2023.



Jonction de la Rue des Capitouls

La commune de Saint-Hilaire a sollicité le Muretain Agglo pour une mise en sécurité de la jonction de la rue des Capitouls entre l'ancien lotissement (sud) et le nouveau (nord). Les 2 lotissements sont déconnectés par des séparateurs modulaires "mur d'eau".

La commune ne souhaite pas d'aménagement avec coussins Berlinois ni ralentisseurs.

Suite à la rencontre de la commune avec les riverains il a été demandé d'étudier la création d'une chicane avec des bordures type "séparateur béton collée" avec la pose d'un coussin ralentisseur préfabriqué tel que sur la voie Romaine. Il a été aussi demandé l'étude d'un stop rue des Capitouls au croisement avec la rue Mansencal.



Merci Solange et bonne retraite !

C'est avec beaucoup d'émotion que de nombreuses personnes ont répondu à l'invitation de Solange Rougé pour saluer son départ à la retraite.

Solange est un exemple de stabilité professionnelle ; Trente cinq ans au service de la commune et de ses habitants. Dans son discours plaisamment mis en scène, M. le Maire a rappelé les points marquants de sa carrière St-Hilairienne. Les souvenirs étaient au rendez-vous avec les anecdotes illustrées avec un diaporama. L'émotion était de mise surtout à la vue d'êtres chers aujourd'hui disparus. Solange a exercé avec efficacité ses missions sous les mandats de 4 maires dont 3 étaient présents : André Morère, Roger Goudet, José Pardillos qui ont exprimé leurs remerciements pour le travail accompli. André Anizan était excusé pour des raisons de santé.

Son parcours professionnel a été marqué par une évolution démographique importante du village (400 habitants en 1988, 1596 habitants à ce jour). L'incessante restructuration territoriale, l'évolution tout aussi intense de la bureautique, le développement exponentiel des tâches notamment comptables l'ont tenue en haleine. C'est avec beaucoup d'implication qu'elle a accompagné la croissance du Village.

Ce qui a fait l'unanimité de l'assemblée surtout autour du buffet, c'est sa gentillesse et son empathie avec les habitants qui ont toujours trouvé auprès d'elle une oreille attentive à leurs demandes.

Ses collègues anciens et nouveaux ont amicalement entouré son départ. Comme l'a dit M. le maire, tourner la page c'est laisser le livre de sa vie grand ouvert. Il est évident compte tenu de son dynamisme, que Solange y écrira de belles pages.

Merci Solange et Bonne retraite.



Merci Saint-Hilaire

Extrait du discours de Solange Rougé

A vous tous, je veux vous dire que je m'en vais riche de tout ce que vous m'avez apporté.

Travailler, côtoyer les uns les autres pendant tant d'années tisse des liens et des amitiés. C'est un peu quitter une famille que de vous quitter.

J'ai vécu une très belle aventure parsemée de bons et de moins bons moments mais riche d'expériences, d'échanges, de rencontres. J'ai connu un certain nombre de changements à tout point de vue. Je garderai un très bon souvenir de cette tranche de vie !!!!!

Je tiens à remercier, tous les Maires ayant exercé pendant la durée de mon poste, les nombreux élu(e)s, les membres des commissions extérieures ainsi que les associations.

J'espère pouvoir revenir à Saint-Hilaire le plus souvent possible et surtout pour des moments festifs...

Un merci particulier à Nicole et Sylvie qui ont complété mes tâches avec beaucoup de professionnalisme. Bon courage à Nathalie qui me succède.

Merci encore pour tout et à tous

Inauguration de la salle polyvalente



C'est à l'ouverture de la fête locale de septembre dernier que la salle polyvalente, située sur l'espace Bordeneuve, a été inaugurée. Entourés de Mme Lenglet, Sous/Préfet de Muret, de M.Bouteloup ainsi que de Mme Touzet conseiller(e)s départementaux représentant M. le Président Georges Méric et de M.Delahaye conseiller régional représentant Mme la Présidente Carole Delga, les élus de la commune ont tenu à remercier leurs prédécesseurs et les personnalités présentes pour leur investissement dans l'aboutissement du projet dont le coût de l'opération s'élève en tout à 1.600.000 €

M. le maire a souligné la fréquentation croissante et diverse de la salle qui conforte la pertinence de cet équipement bien intégré dans l'espace public existant.

Mme le Sous/préfet a mis en exergue la cohérence de la démarche initiée en 2017 et soutenue par l'état pour 395.000€. Elle a salué la démarche participative initiée en amont du projet.

Mme Touzet a rappelé la participation du Conseil Départemental à la hauteur de celle de l'état soit 400.000€ et M.Delahaye a indiqué que la Région Occitanie a soutenu le projet à hauteur de 100.000€. Cette réalisation qui enrichit le patrimoine communal au service des habitants, s'inscrit dans la forte croissance démographique du village.

Première à Saint-Hilaire ... Jazz sur son 31

En octobre, dans le cadre du programme culturel de la commune, le Conseil Départemental et les Foyers Ruraux 31/65 ont permis à Saint-Hilaire d'accueillir un concert du festival "Jazz sur son 31" à l'Espace Bordeneuve, sous le portage de l'Estanquet / Foyer Rural.

C'est dans une ambiance feutrée de club de jazz que le groupe toulousain ALTESS EGO, avec ses 7 musiciens, sa chanteuse et ses 2 choristes nous a fait découvrir une autre facette du jazz, alliant rap et Alternative Rnb Music, à la croisée de l'électrique, l'électronique, de la culture hip-hop et néo-soul (ce qui sans nul doute a pu dérouter les puristes amateurs de jazz).

Le dynamisme et l'énergie communicative de ces jeunes artistes a fait son effet sur les 170 personnes présentes, qui, pour certaines, n'ont pas hésité à venir danser devant la scène.

Merci à tous pour votre participation, au public, jeune et moins jeune, au Conseil Départemental, à la Mairie, aux Foyers Ruraux et aux bénévoles qui nous ont permis d'organiser et de réussir cette première à Saint-Hilaire.



La campagne de recensement à Saint-Hilaire

Depuis le 01 janvier 2023, suite au dernier recensement, nous sommes dans la commune 1596 habitants. Pour collecter les informations **un agent recenseur passera à votre domicile entre le 19 janvier 2023 et le 18 février 2023.** Les agents recenseurs sont mandatés par la commune de Saint-Hilaire et disposeront d'une carte officielle, avec leur photo et leur nom, signée par le Maire. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel, les informations sont confidentielles et les données seront anonymes. Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune et d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles...)

Dans un premier temps un agent recenseur distribuera une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur qui pourra vous aider, si vous le souhaitez, à remplir les informations demandées. Merci de réserver le meilleur accueil aux personnes mandatées pour ce recensement.



LA PARTICIPATION DE TOUS LES CITOYENS AU RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE
(SELON LA LOI DU 7 JUIN 1951).

CCAS - Le goûter des aînés

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale accueille ses aînés lors d'un traditionnel goûter spectacle afin de partager ensemble un moment privilégié. Pour les aînés, c'est la joie de partager des rencontres, de revoir des amis, d'échanger avec les autres convives mais aussi le plaisir d'écouter de la musique et chanter. Pour les élus, c'est la joie d'honorer et de démontrer le respect et l'affection que nous leur portons.

Une pensée émue à ceux qui n'ont pas pu être là et à ceux qui nous ont quittés.

Ce goûter ne pourrait avoir lieu sans l'aide du service technique et administratif et plus particulièrement un merci cette année aux enfants de l'ALAE qui ont fabriqué un petit souvenir pour chacun. Il faut saluer l'entraide et la solidarité tout au long de l'année sans oublier les associations de la commune.

Le CCAS est très attentif, avec l'ensemble de la municipalité, à la qualité de vie des séniors résidant sur la commune.

L'aide apportée par le CCAS est toujours au cas par cas, au vu des situations personnelles et des besoins, il est toujours en lien avec une assistante sociale. Ces aides sont ponctuelles et portent sur les charges courantes ou une aide alimentaire. Tout est validé par le Conseil d'Administration.

Cet été, visite de toutes les personnes vulnérables, grâce au «Plan Canicule» permettant d'ouvrir un registre nominatif et confidentiel et recenser toutes les personnes de plus de 65 ans, à mobilité réduite, isolées et fragiles. Il en est de même pour le « Plan Grand Froid ». Nous avons pu assurer le lien avec tous en apportant eau et recommandations.

Toutes les personnes souhaitant figurer sur ce registre confidentiel peuvent se faire recenser auprès du CCAS ou de Geneviève Déjean au 06.34.64.31.56. L'inscription est facultative, basée sur le volontariat.



Les bénéficiaires de 23,10 (roule & Benoit), des 92,00 et 94,50 seront reversés à l'AFMTELETHON

AFMTELETHON 2022
INNOVER POUR GUERIR

ORGANISÉ PAR LES ASSOCIATIONS DE **St HILAIRE**

SALLE EN DESSOUS DE LA MAIRIE

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

À la vente
- Soupe à la citrouille
- Boissons et Friandises
- Assiettes de crêpes/galettes
- Plantes
- Divers objets (cartes de vœux, décorations de Noël, livres de colorages, boules de savon, torchons brodés, éponges...)
- Objets de la boutique (crayons, gobelets, carnets, porte-clés...)
- Bijoux
- Jeux de constructions

REPAS À MIDI
1€
Tirage à 17h

SOUPES À LA CITROUILLE
Grillades
Frites
Fromage
Assiette gourmande
1 verre de vin + 1 café
LE PLATEAU : 12€

Crêpes
Chez Tata Za Za

LE QUATUOR
RÉPERTOIRE de chansons françaises à découvrir ou redécouvrir à 17h30

Concours 14h30
Chez RIKO

Animé par Jennifer Guerin de Nôe

TÉLÉTHON 2022

L'ensemble des associations remercient la Mairie, tous les participants, les bénévoles ainsi que la population de Saint-Hilaire et des environs de s'être déplacés afin de soutenir cette cause qui depuis maintenant quelques années est au cœur de la préoccupation de notre village. En progression toutes les années.

Encore merci à vous tous.

AFMTELETHON 2022
INNOVER POUR GUERIR

St HILAIRE

Ça grimpe fort cette année ! Bénéfices...

2946€

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1400	1500	1614	1600	1617	2000	2946

A TOUS NOS BÉNÉVOLES, NOS DONNEURS ET NOS NOMBREUX VISITEURS
DU FOND DU COEUR

MERCI



Prochainement, retrouvez toute l'actualité des associations dans "Les échos du garde champêtre"

Décès, Mariages et Naissances : Juillet à Décembre 2022

Décès 2022	
ZANANDREA Sylvio Francesco	28-sept-22

Mariage 2022	
DESROCHERS Mickael Jacques	23 juillet 2022
GENIN Solène Audrey	
MIRANDE Baptiste, Manuel, Jean	12 août 2022
SCHWEICKHARDT Clémentine	
MANSO Anthony, Dylan	27 août 2022
BROUTÉ Lucile Marie	
BONNEAU Anne, Marie, Christine	10 septembre 2022
BOUCHOU Marie-Pascale Thérèse	
VIEILLE Ludovic Frederic Daniel	10 septembre 2022
DE MELO FERREIRA Océane	
JACQUET Yannick	28 octobre 2022
TORDJMAN Amandine	
BRAHIM Kamel, Yacim	12 novembre 2022
MERCHICHE Laura Fatma	

Naissance 2022	
ARIB Souleimen	15 octobre 2022
ASTRUC Clement	12 fevrier 2022
BALARD SALLES Noah	31 juillet 2022
BAZONGO Lior, Babou	1 mai 2022
BEN SAID Lyne	14 juillet 2022
BENARD Lexie, Mado, Monique	29 novembre 2022
BOBET Julia, Beatrice, Valerie	21 novembre 2022
BOUAZIZ Ayleen	22 decembre 2022
BOUER1 Eli, Etienne, Joel	30 septembre 2022
BOUTIN DEBRUGES Gabriel, Nino, Abel	1 octobre 2022
CLANET-BENTO Mila	30 juin 2021
CUZZOLIN Giulia, Valerie, Florence	22 septembre 2022
DALI Sohan	10 aout 2022
DAMBURY Jade, Keyla	18 decembre 2022
FLAGEOL Gabriel, Mandel, Pierre	28 octobre 2022
GAILLARBOIS Maggy, Claudia	15 juillet 2022
HERPIN Giulia, Mercedes, Christina	2 février 2022
KOUKOU1 Tiana, Cathy-Rose, Adeyinka	25 septembre 2022
MAKANGU Kezia, Djelia	12 octobre 2022
MARROKI Jena, Wiem	15 decembre 2022
MILLE Milan, Yohan, Melia	5 juin 2022
NONCLERCQ Roxane, Solène	19 decembre 2022
N'DIAYE Alfy-Oumar	26 octobre 2022
SANTAGUILIANA Leanna, Isabelle	9 novembre 2022
SANTAGUILIANA Loucia, Marie-Christine	9 novembre 2022
SOUVENT Abby-Gadlle, Keila, Amelia	2 novembre 2022
TRIBOLET Eden, Mylan, Franck	27 septembre 2022

